



centre  
interprofessionnel  
de formation  
des commerces  
de l'alimentation



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :

- Les actions de formation
- Les actions de formation par apprentissage au sens de l'article L.6211-2.

# CQP VENDEUR CONSEIL EN EPICERIE

Formation en alternance  
en 10 à 12 mois

L'ALTERNANCE C'EST GAGNANT !



[www.cifca.fr](http://www.cifca.fr)

# Une formation qualifiante

La formation préparant au CQP vendeur conseil en épicerie a été créée à l'initiative de la Fédération Nationale de l'Épicerie et est aujourd'hui inscrite dans la convention collective nationale du commerce de détail alimentaire non spécialisé (idcc 1505).

Elle est dédiée aux différents commerces de l'épicerie.



## LES OBJECTIFS

- Maîtriser la connaissance des produits d'épicerie, leur production, leur saisonnalité, les labels, les aspects gustatifs...
- Maîtriser les techniques de préparation des produits
- Maîtriser les règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement (QHSE)
- Assurer la mise en valeur de produits
- Maîtriser l'acte de vente des produits et la fidélisation des clients
- Assurer la gestion des stocks des produits



## LA FORMATION

**Durée de la formation :** 407 heures soit 51 jours de formation en centre

**Rythme de l'alternance :** 3 jours de formation en centre (mardi, mercredi, jeudi) une semaine sur deux, et le reste du temps en entreprise. Les cours sont ainsi organisés afin de permettre au salarié en formation d'être présent en magasin le dimanche matin.

**Modalités de la formation :** La formation préparant au CQP vendeur conseil en épicerie est éligible au CPF ( n° 247 147) et est inscrite au RNCP (fiche n°32118).

### Elle peut se faire dans le cadre :

- d'un contrat de professionnalisation (sans limite d'âge), et sous réserve d'être inscrit à Pôle Emploi pour les plus de 26 ans.
- De la Pro - A, pour des salariés du secteur déjà en CDI
- d'un Projet de Transition Professionnelle (ex CIF)
- D'un PSE ou d'un CSP



# Une formation qualifiante



## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation préparant au CQP vendeur conseil en épicerie se divise en 4 blocs de compétences indépendants :

**Bloc 1 : Conseil au client** (connaissances produits, modes de productions, labels...)

**Bloc 2 : Mise en valeur des produits et vérification du bon état marchand de l'espace de vente** (implantation d'un rayon, d'un étal ou d'une vitrine, parage, coupage, préparations spécifiques, ateliers culinaires, affichages réglementaires, hygiène du point de vente...)

**Bloc 3 : Vente et relation client** (acte de vente, argumentaires, relations clients...)

**Bloc 4 : Réception, stockage et approvisionnement** (acteurs de la filière, réception des produits, stockage des produits, hygiène...)



## LA VALIDATION

Le CQP Vendeur conseil en épicerie est validé par la branche professionnelle (organisme certificateur). Chaque bloc de compétence est certifié indépendamment par des épreuves devant un jury composé de professionnels du secteur.

Il permet d'obtenir le niveau E5 de la classification des emplois de la ccn 1505, désignant un vendeur hautement qualifié.



## DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDE POSSIBLES

### Débouchés :

- Vendeur conseil dans un commerce d'épicerie
- Responsable de rayon ou de point de vente
- Porteur de projet...

### Poursuite d'étude :

- Autre certificat de vendeur conseil de la branche



# Rémunération et aides aux entreprises

REMUNERATION D'UN SALARIE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (En pourcentage du SMIC sur la base légale de 1 603, 12 € bruts au 1er janvier 2022)				
De 16 à 20 ans		De 21 à 25 ans		26 ans et plus
Non titulaire du Bac	Titulaire du Bac (IV)	Non titulaire du Bac	Titulaire du Bac (IV)	Tout public
55 % (881, 72 €)	65 % (1 042, 03 €)	80 % (1 282, 50 €)	90 % (1 442, 81 €)	100 % (1 603, 12 €)
<b>AIDES VERSEES A L'ENTREPRISE PAR L'OPCOMMERCE</b>				
Le CQP Vendeur Conseil est un certificat de branche professionnelle (IDCC 1505). Dans ce cadre, des indemnités de formation sont prévues uniquement si l'entreprise est bien affiliée à cette convention collective, et est à jour de ses cotisations professionnelles auprès de l'OPCOMMERCE.				
Nature des aides	Pour tout salarié relevant de la CCN – Commerce de détail alimentaire non spécialisé (IDCC 1505)			
Indemnités de formation	9 € / heure de formation réellement effectuée, soit pour un volume horaire de 407 heures au total, une indemnité potentielle de : 407 x 9 = 3 663 € HT			
Exercice de la fonction tutorale	230 € par mois sur 6 mois, soit : 6 x 230 = 1 380 €			
<b>AIDES VERSEES PAR PÔLE EMPLOI</b>				
Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, à la signature du contrat de professionnalisation, des aides complémentaires peuvent être versées à l'entreprise.				
Nature des aides Selon les critères de Pôle Emploi	De 26 à 44 ans		De 45 ans et plus	
	Aide Forfaitaire à l'Employeur (AFE) Jusqu'à 2 000 € maximum		AFE = Aide à l'embauche des + de 45 ans Jusqu'à 4 000 € maximum	



## Nous contacter

### Paris

14 rue des Fillettes  
75018 Paris

 **01 55 26 39 70**



**Métro ligne 12**  
(Marx Dormoy)



**RER E**  
(Rosa Parks)



**BUS 60 & 35**  
(Place Hébert)



### Toulouse

146-200 av des Etats Unis  
Grand Marché  
31200 Toulouse

 **05 61 00 21 23**



**Métro ligne B**  
(La Vache)



**Bus 15 & 29**



Nos établissements accueillent tout public en situation de handicap

[www.cifca.fr](http://www.cifca.fr)

